Date de convocation :

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

COMMUNE DE DUNIERES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le sept novembre deux mil vingt-trois à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

<u>Présents</u>: Corinne BEAL, Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Fabienne MANOHA, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Colette MORIN, Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER, Marie-Laure OUDIN, Éric PARRAT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (20).

Excusée: Fanny MOURIER (pouvoir à Isabelle MEYNET), Thierry SABOT (pouvoir à Robert VALLAT) (2).

Absente: Nelly BEAULAIGUE (1).

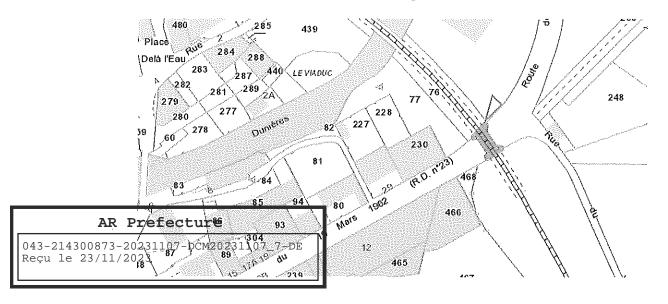
Madame Catherine MARCON a été désignée secrétaire de séance.

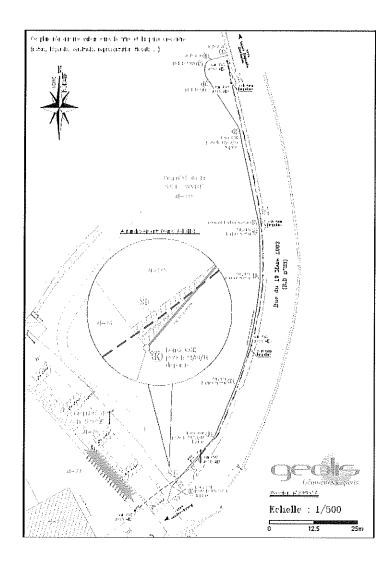
OBJET DE LA SEANCE : Constitution d'une servitude de tréfonds parcelle Al n°345 appartenant à la SCI NAMIWI.

DCM 20231107-7

Suite à la pose d'une conduite d'Adduction d'Eau Potable et d'une gaine électrique pour l'éclairage public, Monsieur Le Maire explique qu'il convient de constituer une servitude de tréfonds sur la parcelle AL n°345 appartenant à la SCI NAMIWI

Il rappelle que tous les frais seront à la charge de la collectivité.





Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Accepte la constitution de la servitude de tréfonds sur la parcelle AL n°345 ;
- Autorise Monsieur Le Maire à signer les documents relatifs à cette opération ;
- Désigne le Cabinet ACTIF dans le cadre d'une assistance à la rédaction des actes administratifs.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme,

As Direction

Le Maire, Pierre DURIEUX

AR Prefecture

043-214300873-20231107-DCM20231107_7-DE Reçu le 23/11/2023

La Segrétaire, Catherine MARCON